

Secrétariat général du Gouvernement.

Par arrêté du Premier ministre en date du 22 décembre 1975, M. Roux-Fouillet (Jean-Paul), secrétaire administratif, est nommé documentaliste de 2^e classe, 1^{er} échelon, stagiaire des services du Premier ministre (secrétariat général du Gouvernement) à compter du 1^{er} janvier 1976.

Par arrêté du Premier ministre en date du 23 décembre 1975, M. du Bouetiez de Kerorguen (Thierry) est nommé documentaliste de 2^e classe, 1^{er} échelon, stagiaire des services du Premier ministre (secrétariat général du Gouvernement) à compter du 1^{er} janvier 1976.

Par arrêté du Premier ministre en date du 23 décembre 1975, Mlle Marquet (Marie-Claude) est nommée documentaliste de 2^e classe, 1^{er} échelon, stagiaire des services du Premier ministre (secrétariat général du Gouvernement) à compter du 1^{er} janvier 1976.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**Décret portant reconnaissance d'utilité publique d'une association.**

Par décret en date du 29 décembre 1975 :

L'association dite Association des chevaliers de l'ordre équestre du Saint-Sépulcre en France, dont le siège est à Paris, est reconnue comme établissement d'utilité publique sous la dénomination de : Œuvres de l'ordre équestre du Saint-Sépulcre en France.

Les statuts de cette association sont approuvés (1).

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du siège social.

Approbation de l'augmentation de participations au capital de la Société d'équipement du Limousin.

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'équipement en date du 8 décembre 1975, sont approuvées les délibérations par lesquelles les conseils généraux de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze et le conseil municipal de Limoges ont décidé de participer à l'augmentation du capital, porté de 523 000 F à 1 091 000 F, par l'acquisition respectivement de 640, 230, 92 et 2 570 actions de 100 F.

Augmentation d'une participation financière au capital social de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Bourgogne.

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'agriculture en date du 8 décembre 1975, est approuvée la délibération du conseil général du département de l'Yonne en date du 14 décembre 1972 décidant une augmentation de 40 000 F de sa participation au capital social de la S. A. F. E. R. Bourgogne.

Commissions départementales des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires.

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, en date du 10 décembre 1975, les dispositions de l'arrêté du 26 décembre 1967, modifié en dernier lieu par les arrêtés du 5 février 1969 et du 24 septembre 1969, sont modifiées ainsi qu'il suit en ce qui concerne la présidence des commissions départementales des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires dans le ressort du tribunal administratif de Châlons-sur-Marne :

Ardennes.

Président titulaire : M. Giltard (Daniel).
Président suppléant : M. Nguyen Huu (Khang).

Aube.

Président titulaire : M. Giltard (Daniel).
Président suppléant : M. Nguyen Huu (Khang).

Marne.

Président titulaire : M. Nguyen Huu (Khang).
Président suppléant : M. Giltard (Daniel).

Haute-Marne.

Président titulaire : M. Nguyen Huu (Khang).
Président suppléant : M. Giltard (Daniel).

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, en date du 23 décembre 1975, les dispositions de l'arrêté du 26 décembre 1967, modifié par les arrêtés des 28 juin 1974 et 21 mars 1975, sont modifiées ainsi qu'il suit, en ce qui concerne la présidence des commissions départementales des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires, dans le ressort du tribunal administratif de Lille :

Nord.**Direction du Nord-Lille.**

Président titulaire : M. Berthelot (Daniel).
Président suppléant : M. Valette (Bernard).

Direction du Nord-Valenciennes.

Président titulaire : M. Gouardes (Francis).
Président suppléant : M. Alluin (Guy).

Pas-de-Calais.

Président titulaire : M. Alluin (Guy).
Président suppléant : M. Valette (Bernard).

Police nationale.

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, en date du 29 octobre 1975, les commandants de la police nationale mis à la disposition du préfet de police dont les noms suivent sont nommés commandants principaux de la police nationale à compter du 1^{er} novembre 1975

MM. Bastide (Jacques) et Labro (Gaston).

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, en date du 29 octobre 1975, les officiers de paix principaux de la police nationale mis à la disposition du préfet de police dont les noms suivent sont nommés commandants de la police nationale aux dates ci-après indiquées :

A compter du 19 septembre 1975.

M. Bouchoux (André).

A compter du 1^{er} novembre 1975.

MM. Lagrarde (Pierre), Marthey (Gaston) et Higuinen (Jean).

A compter du 7 novembre 1975.

M. Fau (Gabriel).

A compter du 18 novembre 1975.

M. Freche (Jacques).

A compter du 21 novembre 1975.

M. Flattet (Roger).

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur en date du 29 octobre 1975, les officiers de paix de la police nationale mis à la disposition du préfet de police dont les noms suivent sont nommés officiers de paix principaux de la police nationale aux dates ci-après indiquées :

A compter du 19 septembre 1975.

MM. Deseules (Gervais) et Berarjet (Robert).

A compter du 25 septembre 1975.

M. Jezequel (Jean).

A compter du 10 octobre 1975.

M. Guiton (Pierre).

A compter du 1^{er} novembre 1975.

MM. Arzar (René), Mouillaud (Edmond), Prunier (Claude) et Grellard (Yves).

A compter du 7 novembre 1975.

M. Brunet (Christian).